

Votants : 83  
Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 24 février 2017  
Affichage du Compte-rendu Sommaire :  
le 7 mars 2017

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 6 mars 2017

### RELATIONS AVEC LES ACTEURS DE L'ESS ET L'ICC – SOUTIEN A LA PLATEFORME REGIONALE DE FINANCE SOLIDAIRE JADOPTUNPROJET.COM (ADEFIP) POUR L'ANNEE 2017

#### Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOUR, Simon LAPLACE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Joël MISBERT, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER, Michel VEDIE

#### Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jean BOULAIS à Jérôme BALOGE, Dany BREMAUD à Philippe MAUFFREY, Jacques BROSSARD à Claire RICHECOEUR, Charles-Antoine CHAVIER à Romain DUPEYROU, Dominique JEUFFRAULT à Alain GRIPPON, Guillaume JUIN à Alain BAUDIN, Jean-Pierre MIGAULT à Sophie BROSSARD, René PACAULT à Florent JARRIAULT, Sebastien PARTHENAY à Christelle CHASSAGNE, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN à Sylvette RIMBAUD

#### Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOUIN par Anne-Marie PROUST

#### Titulaires absents :

Gérard GIBAULT, Marcel MOINARD, Céline VALEZE

#### Titulaires absents excusés :

Jean-Michel BEAUDIC, Jean BOULAIS, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Alain CHAUFFIER, Charles-Antoine CHAVIER, Dominique JEUFFRAULT, Guillaume JUIN, Jean-Pierre MIGAULT, René PACAULT, Sebastien PARTHENAY, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Anne-Lydie HOLTZ

## **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS**

**CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 6 MARS 2017**

### **RELATIONS AVEC LES ACTEURS DE L'ESS ET L'ICC – SOUTIEN A LA PLATEFORME REGIONALE DE FINANCE SOLIDAIRE JADOPTUNPROJET.COM (ADEFIP) POUR L'ANNEE 2017**

Monsieur **Eric PERSAIS**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

**Vu** les statuts de la Communauté d'Agglomération du Niortais,

**Vu** la délibération du Conseil de Communauté du 26 septembre 2011 approuvant le Schéma de Développement Economique et Commercial (SDEC),

**Vu** l'ordonnance n°2014-559 du 30 mai 2014 relative a u financement participatif et son décret d'application n°2014-1053 du 16 septembre 2014,

Il est rappelé que la Communauté d'Agglomération du Niortais s'est dotée d'un **Schéma de Développement Economique et Commercial (SDEC)** arrêtant, pour la période 2012-2016, un plan d'actions stratégiques dans lequel l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) est identifiée comme une filière prioritaire.

La finance solidaire se développe en France depuis plusieurs années, notamment via les nouvelles possibilités offertes par Internet et les réseaux sociaux. Des projets d'entreprises ont ainsi bénéficié de financements d'Internautes via des sites de « crowdfunding » ou plateformes de financement participatif (Ex : My Major Company).

Le 8 avril 2014, les acteurs régionaux du financement participatif (les CIGALES de Poitou-Charentes, IPCA, l'ADIE, l'URSCOP Poitou-Charentes, le Crédit Coopératif, la CRESS Poitou-Charentes) se sont réunis pour créer, avec le soutien de la Région Poitou-Charentes, une plateforme régionale de financement participatif appelée ADEFIP (Action pour le Développement Economique par la Finance Participative en Poitou-Charentes). Elle se matérialise via le site Web [www.jadopteunprojet.com](http://www.jadopteunprojet.com).

Officiellement lancée en octobre 2014 lors du salon national de l'ESS à Niort, la plateforme jadopteunprojet.com s'est fortement développée en 2015 et 2016, avec une communauté internet qui regroupe aujourd'hui plus de 2 270 citoyens donateurs inscrits et accueille 63 000 visites par an. Jadopteunpeojet.com permet uniquement de mobiliser des dons d'internautes.

Le succès de jadopteunprojet.com vient de son organisation. En effet, la plateforme mobilise des experts de l'accompagnement à la création et au développement d'entreprises de l'ESS. Ces experts accompagnent en amont les porteurs de projets, instruisent leurs dossiers, et une fois installés, continuent à leur apporter leurs conseils. C'est donc un gage de qualité des projets, de maîtrise du risque et de suivi des financements accordés à une entreprise.

L'ADEFIP propose aux collectivités d'accompagner et de valoriser les projets locaux financés sur leur territoire. Elle a comme objectif de démultiplier ses actions ~~sur la région Nouvelle~~ Aquitaine.

En 2014, 2015 et 2016, la CAN a apporté son soutien à l'ADEFIP, pour un montant annuel de 5 000€. Cette aide a permis à l'ADEFIP de développer ses actions sur le territoire de la CAN et de promouvoir l'agglomération du Niortais, en tant que capitale de l'ESS. Par exemple :

- La création de la déclinaison Niortaise du site [jadopteunjob.com](http://jadopteunjob.com), accessible à l'adresse <http://aggloniort.jadopteunprojet.com>, qui permet de valoriser les campagnes de financement des projets du territoire.
- Des actions d'animation et de sensibilisation à la finance solidaire : participation à un collectif de financeurs locaux destiné à soutenir des projets à dimension ESS, présentation de la finance solidaire auprès des jeunes lycéens du territoire, mise à disposition d'une exposition sur la finance solidaire, speed-meeting de la finance solidaire.
- Un accompagnement personnalisé des porteurs de projets Niortais, destiné à leur donner les clés de succès pour une collecte de fonds optimale.

Pour 2017, l'ADEFIP sollicite la Communauté d'Agglomération du Niortais pour une participation aux coûts de fonctionnement et d'ingénierie de la plateforme [jadopteunprojet.com](http://jadopteunprojet.com). Il s'agit de faciliter l'accès des porteurs de projets locaux au financement participatif, via les actions suivantes :

- Formation des porteurs de projet du territoire, sur leur stratégie de communication, leur permettant d'animer et de réussir leur appel aux dons,
- Accompagnement individualisé des porteurs de projets,
- Promotion du site <http://aggloniort.jadopteunprojet.com>, avec une meilleure visibilité dès la page d'accueil de [jadopteunprojet.com](http://jadopteunprojet.com) et un relai plus fort sur les réseaux sociaux,
- Utilisation des actualités du site [www.niort-ess.fr](http://www.niort-ess.fr), pour favoriser la dynamique du site Niortais <http://aggloniort.jadopteunprojet.com>,
- Participation aux événements de la CAN liés à l'entrepreneuriat

L'ADEFIP sollicite un soutien financier de 5 000€ pour 2017. Cette aide sera versée en une seule fois au vu de la présente délibération. La somme correspondante est inscrite au budget principal 2017 de la Communauté d'Agglomération du Niortais. L'ADEFIP devra s'assurer du respect de ses obligations en matière de cumul d'aides publiques. Un rapport détaillé des actions réalisées sera présenté à la CAN à la fin de l'année 2017.

L'ADEFIP utilisera le logo de la CAN sur tous les éléments de communication de [jadopteunprojet.com](http://jadopteunprojet.com), et fera la promotion des actions de la CAN au sein des réseaux de la finance solidaire de la Région Nouvelle Aquitaine.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Autoriser le versement d'une aide financière de 5 000€ à l'ADEFIP pour l'année 2017,
- Autoriser le Président ou le Vice-Président Délégué à signer tout document relatif à cette affaire.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour : 83  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0

**Eric PERSAIS**

**Vice-Président Délégué**

Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20170306-C08-03-2017-DE  
Date de télétransmission : 08/03/2017  
Date de réception préfecture : 08/03/2017